

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juin 2021
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 42

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 29/06/2021
(accusé de réception du 29/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Dons au Musée des Beaux-Arts - Mandat spécial

Le Musée des Beaux-Arts reçoit sous forme de dons plusieurs œuvres et objets qui nécessitent un déplacement à Paris pour leur prise en charge.

Le Musée des Beaux-Arts reçoit sous forme de dons plusieurs œuvres et objets de Max Jacob ou lui faisant référence :

- un portrait de Max Jacob par Jean Obeale ;
- quatre dessins signés de Max Jacob ;
- une gouache de Max Jacob ;
- une lithographie de Jean Cortot représentant Max Jacob par Liane de Pougy ;
- une aquarelle de Madeleine Lemaire.

Il est nécessaire de se rendre à Paris pour assurer leur prise en charge et signer l'acte notarié de don. Ce déplacement permettra aussi la prise en charge d'un tableau peint de Henry de Waroquier et de catalogues anciens à la galerie Durand-Ruel.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de :

- 1 - donner mandat spécial du 9 au 11 juin 2021 à monsieur Bernard Kalonn, adjoint à la maire, qui sera accompagné du directeur du Musée des Beaux-Arts ;
- 2 - prendre en charge les frais de transport ;
- 3 - rembourser les frais de séjour de l'élu aux frais réels sur présentation de justificatifs liés à la nature et au lieu de la mission.